



## MEMO PERMANENCE SPORTIVE

<i>THEMES</i>	<i>TRAITEMENTS</i>	<i>CONTACT EVENTUEL</i>
Heures officielles	Voir Annuaire du District, Règlements Sportifs, <a href="#">Article 57 p. 117-118</a>	Commission des compétitions
Qualifications des Joueurs	Voir Annuaire du District, Règlements Sportifs, <a href="#">Article 38 à 42 p. 108 à 111</a> Voir aussi sur Tablette	
Absence de l'arbitre officiel	Voir Annuaire du District, Règlements Sportifs, <a href="#">Article 91 p. 126</a>	Permanence Sportive
Absence Equipe visiteuse suite incident durant le trajet	Equipe absente pour le coup d'envoi, ne pas faire débiter la rencontre	Permanence Sportive
Terrains impraticables	Voir Annuaire du District, Règlements Sportifs, <a href="#">Articles 71 à 73 p. 122 et 123</a>	Permanence Sportive Responsable concerné  <hr/>
Disfonctionnement Tablette pour FMI	Vérifier la synchronisation Vérifier la validité de votre mot de passe Utilisation de la feuille de match papier, si impossibilité de saisir les données et remplir un <a href="#">rapport d'absence de FMI</a>	Permanence Sportive
Réserves / Réclamations	Voir l'annuaire du District, Règlements Sportifs, <a href="#">Articles 95, 96, 97, 98, 99 p.126/128</a>	

### **NOTA :**

En dehors de la permanence sportive, les différentes commissions compétentes répondront à vos interrogations et différents besoins. Vous pouvez adresser un email à la commission concernée ([liste des commissions, cliquer-ici](#)). Elle ne manquera pas d'étudier votre demande.